

ALBAJARA Claude	Conseiller Municipal
MARCIANO Elie	Conseiller Municipal
CONGUES Jean-Bernard	Conseiller Municipal
GUILLOTON Jean-Louis	Conseiller Municipal
BIRLES Danièle	Conseillère Municipale
LABEYLIE René	Conseiller Municipal
DACHARRY Martine	Conseillère Municipale
ASSIE-BERASATEGUI Joëlle	Conseillère Municipale
DUBERT Francis	Conseiller Municipal
MARTIN Max	Conseiller Municipal
NOGARO Isabelle	Conseillère Municipale
BOUGUEREAU Chantal	Conseillère Municipale
CARY Henriette	Conseillère Municipale
CAZAURANG Thierry	Conseiller Municipal
CAMPILLO Alexandra	Conseillère Municipale
DESTENABE Fusilha	Conseillère Municipale
GRANDENER Angélique	Conseillère Municipale
PAYEN Jean Claude	Conseiller Municipal
CAZAUX Monique	Conseillère Municipale
SEUBE Olivier	Conseiller Municipal
CLAVERIE Gérard	Conseiller Municipal
AJA Rodolphe	Conseiller Municipal
MARTEL Daniel	Conseiller Municipal

Arrivée de Madame CARY

Budget Communal

2011-04-27-Fin Reprise anticipée du résultat 2010

Sur le rapport présenté par Madame Billot Navarre, Maire Adjointe,

Vote : 33

Pour : 28

Abstentions : 5 (M. Claverie, Seube, Payen et Martel et Mme Cazaux)

CONSTATE les résultats de l'exercice 2010 :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
		(colonne 1)	(colonne 2)	(colonne 1 - colonne 2)
Section fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2010	16 272 603.18	19 529 039.23	+ 3 256 436.05
	Résultats antérieurs (2009) reportés (ligne 002 du BP 2010)		3 304.49	3 304.49
	Résultat à affecter	⇒		+ 3 259 740.54

		Dépenses (colonne 1)	Recettes (colonne 2)	Solde (+ ou -) (colonne 1 - colonne 2)
Section investissement	Résultats propres à l'exercice 2010	8 782 200.11	9 471 925.23	+ 689 725.12
	Solde antérieur (2009) reporté (ligne 001 du BP 2010)	3 120 777.93		- 3 120 777.93
	Solde global d'exécution	⇒		- 2 431 052.81
Restes à réaliser au 31/12/2010	Fonctionnement			
	Investissement	505 800	38 000	- 467 800
Résultats cumulés 2010 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		28 681 381.22	29 042 268.95	360 887.73
Reprise anticipée 2010	Prévision d'affectation en réserves (invest. 1068)	⇒		
	Report en fonctionnement en 002 en recettes	⇒		

DECIDE la reprise par anticipation du résultat suivant :

	Montants
Résultat global de la section de fonctionnement 2010	3 259 740.54
Besoin de financement de la section investissement 2011 estimé	3 250 000
Reprise anticipée (report en fonctionnement 002 à inscrire au BP 2011)	9 740.54

Monsieur Martel s'étonne de voir une section d'investissement en solde positif. Il signale que cette section a été déficitaire durant plusieurs années, ce qui était normal. Il demande comment on arrive à la somme de 8 782 200, 11€ en dépenses d'investissement.

Madame Billot-Navarre lui indique que le détail du compte administratif fera prochainement l'objet d'un vote, et qu'il y trouvera le détail des différentes opérations.

Monsieur Martel souhaite que l'on lui transmette les fiches « valeur ». Madame Billot-Navarre lui propose d'en faire la demande auprès des services municipaux.

Sur le rapport présenté par Madame Billot Navarre, Maire Adjointe,

M. Marciano revient sur le ratio « produit des impositions directes / population ». On passe de 1 080 € à 559 € : il tient à préciser que ce ratio ne tient pas compte du reversement par la Communauté de Communes de l'attribution de compensation.

Mme Billot-Navarre lui indique qu'effectivement le passage en TPU bouleverse la structure des recettes de fonctionnement et que ce reversement fait l'objet d'une autre écriture.

Monsieur le Maire signale que la seule marge de manœuvre pour l'assemblée délibérante est le produit des impôts directs, donc issus des ménages.

Mme Billot-Navarre souhaite préciser qu'en 2009 la TP donnait 2 fois plus de produit fiscal à Tarnos que pour les villes de même strate.

M. Marciano précise que cette diminution de moitié n'est pas une perte nette.

Mme Billot Navarre rappelle que le budget est un acte prévisionnel et que quelques investissements seront réexaminés en septembre (Castillon, jardins familiaux, polybennes, ENT, nouvelles embauches...).

M. Roblès lit une déclaration (ci annexée).

M. Seube lit une déclaration (ci annexée).

M. Lapébie pensait que l'attribution de compensation était une ressource figée... or il note une diminution de 700 € entre 2010 et 2011.

M. Marciano souhaite préciser que les règles financières de 2010 ont changé et que si Tarnos était restée en TP, la Ville serait confrontée exactement au même problème.

Madame Dufau évoque le travail en commun qui a conduit à cette proposition de budget et, notamment, le travail en collaboration avec le service de la DEEJ. Elle rappelle que le budget reflète les choix que l'on a dû faire.

M. Hiquet rappelle que l'on doit garder en mémoire les discussions que les élus avaient eues en 2010 sur les relations Etat /collectivités. Les collectivités sont sous assistanat. Le budget présenté ce soir est un budget prudent, préparé par tous les services, avec un emprunt bas. Il mérite donc d'être approuvé.

Les discussions que les élus ont depuis 2 ans sur la TPU doivent faire partie du passé.

Le fait de se revoir en septembre sur les ajustements budgétaires traduit une grande prudence.

Me Assié demande à M. Roblès au nom de quels élus il a lu cette déclaration. M. Roblès répond que ceux qui se reconnaîtront dans sa déclaration s'abstiendront dans le vote du budget.

M. Martel souhaite avoir des explications:

- sur les écritures concernant l'acquisition Darmon par le biais de l'EPFL
- sur le PAVE
- sur l'étude « marais Aygas ».

En ce qui concerne l'acquisition Darmon, Monsieur Bouvier lui indique que la somme (qui correspond au bouquet) versée à l'EPFL apparaît dans la section d'investissement et que la somme représentant la rente viagère versée à M. Darmon apparaît dans la section de fonctionnement.

Monsieur Perret indique que chaque commune a obligation de mettre en place un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) à l'intention des personnes à mobilité réduite. 20 000 € sont inscrits au budget 2011 sur cette démarche initiée localement en 2009.

Pour l'Aygas, dans le cadre du PPRI, la Commune a voulu l'établissement d'une digue, ce qui suppose une étude loi sur l'eau en ce sens. M. Lapébie rappelle que le SIVU Aygas est responsable de l'écoulement des eaux (cours d'eau) mais pas des débordements.

Madame Billot-Navarre souhaite revenir sur les interventions qui ont été faites:

- elle insiste sur le fait que le sens du budget 2011 a été travaillé dans la transparence avec - chacun des adjoints au maire et les membres de la commission.
- elle souligne que ce budget limite l'emprunt au maximum.
- elle rappelle que le rapport de la chambre régionale des comptes de 2005 portait sur les années 1998 à 2001, et que les ressources de la collectivité n'étaient pas les mêmes à cette époque. La fin d'exonération pour ADA a modifié la donne.
- l'effet « ciseau » interpelle tout le monde car tous les élus sont des élus responsables
- la vente du bar du Centre n'a pas été réinscrite au budget car la Commune a la volonté de garder une destination de bar à ce local, et qu'il est envisagé qu'un exploitant puisse reprendre cette activité sous une autre forme
- l'augmentation des ressources en 2010 résultait de l'augmentation des bases (de TP principalement). Sans passage en TPU, cette augmentation se serait chiffrée à 1 045 000 €. Le passage en TPU a privé la Commune de cette dynamique TP, soit une perte de recette de 785 000 €. L'augmentation des taux n'a compensé que pour partie (284 000 €) cette perte de recettes.

Mme Billot-Navarre propose aux élus qui le souhaitent de prendre rendez-vous afin de lever les incompréhensions qui, manifestement, subsistent sur les conséquences financières du passage en TPU, comme le Directeur Général des Services l'avait d'ailleurs déjà suggéré à différentes reprises. M. Martel souscrit à cette invitation, et rappelle que l'intervention était purement comptable et que la question n'était pas « TPU ou pas TPU »....

Monsieur Lespade lui indique que s'il se place en termes de comptable, il ne peut pas contester cette perte de 785 000 € en 2010 puis à nouveau en 2011 (soit au total 1 570 000 €).

Madame Baulon signale à Monsieur Roblès qu'elle fera un droit de réponse individuel à chaque personne qui a souscrit à sa déclaration sur le point concernant le service jeunesse.

Monsieur Martin demande pourquoi l'attribution de compensation baisse de 700 €. Mme Billot-Navarre lui indique que c'est à tort de que l'on avait mis davantage en 2010 et que ces 700 € représentent la différence entre fiscalité prévue et fiscalité finalement recouvrée.

M. Payen s'étonne du devenir du Bar du Centre acquis il y a 2 ans. Il ne sait pas si à l'époque la Commune avait les pouvoirs d'acquérir ce bien et indique qu'à aucun moment il n'a été dit en commission qu'il pourrait y avoir une personne intéressée pour reprendre le café sous une autre forme que l'achat.

Monsieur le Maire informe les élus que le bar ne trouvait pas de repreneur intéressé par une acquisition. Les services réfléchissent à la possibilité de mettre ce local en location, location qui pourrait ensuite déboucher sur une vente.

M. Hiquet rappelle que le devenir du Bar du Centre a été abordé en commission développement économique, qu'il y a des candidats pour la location mais que pour envisager cette location certains points doivent être auparavant abordés en Assemblée Générale des copropriétaires de la Résidence Dous Haous. La Commune souhaite garder cette activité « bar » pour animer le centre ville.

M. Payen soutient que ce dossier n'a pas été abordé en commission développement économique.

Monsieur Lespade souhaite faire deux observations:

- sur le groupe Horizon Libre : ce groupe prétend être indépendant mais le débat budgétaire de ce soir montre une fois de plus qu'il défend les idées gouvernementales (diminution des dépenses publiques et asphyxie des collectivités...)
- sur la notion de transparence : il rappelle que s'il y a bien une Ville qui fait de la transparence c'est Tarnos. Les tarnosiens ne sont pas dupes. Les commissions municipales se réunissent de manière très régulière. Le budget a fait l'objet de plusieurs réunions publiques et de très nombreuses réunions d'arbitrages entre les élus. Monsieur le Maire est très satisfait de ses agents et éprouve même une certaine fierté d'animer cette Ville dans laquelle les agents travaillent de cette façon.

Monsieur le Maire clôt le débat en indiquant que le budget a été construit dans un contexte contraint mais qu'il répond du mieux possible aux attentes des tarnosiens. La Communauté de Communes construit son budget avec difficulté et ouvre la possibilité d'instituer une fiscalité ménages, à l'encontre des intentions affichées lors de l'institution de la TPU. Le débat sur l'intercommunalité est donc plus que pertinent aujourd'hui.

Vote : 33

Pour : 20

Abstentions : 8 (M. Roblès, Albajara, Marciano, Cazaurang et Mmes Delavenne, Birles, Cary et Grandener)

Contre : 5 (M. Claverie, Seube, Payen et Martel et Mme Cazaux)

ADOpte, chapitre par chapitre, le Budget 2011, qui s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 28 845 720 €.

2011-04-29-Fin Taux d'imposition 2011

Sur le rapport présenté par Madame Billot Navarre, Maire Adjointe,

Vote : 33

Pour : 28

Abstentions : 5 (M. Claverie, Seube, Payen et Martel et Mme Cazaux)

DECIDE de retenir les taux portés au cadre 10 de l'intitulé « État de notification des taux d'imposition », soit :

- Taxe d'habitation : 19,97 %
- Foncier bâti : 23,23 %
- Foncier non bâti : 56,10 %

2011-04-30-Fin Subventions 2011

Sur le rapport présenté par Madame Billot Navarre, Maire Adjointe,

Mme Billot Navarre et M. Perret et Labeylie ne prenant pas part au vote

Vote : 30

Pour : 25

Abstentions : 5 (M. Claverie, Seube, Payen et Martel et Mme Cazaux)

DECIDE d'allouer aux diverses associations les subventions dont les montants sont indiqués au regard de leur nom.

Budget Mission d'Action Culturelle

Monsieur le Maire se retire, Madame Billot Navarre prend la présidence

2011-04-31-Fin Compte administratif 2010

Sur le rapport présenté par Madame Billot Navarre, Maire Adjointe,

Vote : 32

Pour : 27

Abstentions : 5 (M. Claverie, Seube, Payen et Martel et Mme Cazaux)

PROPOSE de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires:

	RESULTAT 2009	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	MANDATS 2010	TITRES 2010	RESULTAT 2010
INVESTISSEMENT	- 7 962.13			7 962.13	
FONCTIONNEMENT	8 284.60	- 7 962.13	258 135.25	259 115.00	1 302.22
TOTAUX	322.47	- 7 962.13	258 135.25	267 077.13	1 302.22

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.